



# Fédération Française de Jauvetage et de Jecourisme

Association de Secourisme du Pays de Fougères 12 rue du Mont Saint Michel 35420 MELLE Tél.: 0610770154 - Email: contact@secourisme-paysdefougeres.com www.secourisme-paysdefougeres.com.

# PSE.2

# Premiers Secours en Equipe de niveau 2

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-après les informations concernant la formation de Premiers Secours en Equipe de niveau 2.

Afin de prendre en compte votre candidature, merci de nous retourner dès que possible la fiche d'inscription accompagnée du règlement correspondant à la formation.

#### Durée de la formation

Environ 35h.

### **Conditions d'admission**

- A partir de 16ans.
- Être titulaire du PSE.1 (joindre une copie du diplôme).

#### Coût de la formation

- 220 €.
- Possibilité de facture de groupe ou individuelle sur demande, ainsi que d'attestations de présence à la formation.
- Joindre le règlement avec la fiche d'inscription, de préférence par chèque, libellé à l'ordre de « Association de Secourisme du Pays de Fougères ». Le montant ne sera débité qu'à l'issue de la formation.

#### Modalités pratiques

- La formation est essentiellement basée sur la pratique des gestes de secours, prévoir une tenue adaptée et de quoi prendre des notes.
- La présence à tous les cours est obligatoire.
- Le lieu de la formation vous sera précisé ultérieurement.
- N'hésitez pas à nous recontacter pour tout renseignement complémentaire.

L'Association de Secourisme du Pays de Fougères est affiliée à la FFSS (Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme) sous le N° 5054, et est agréée en préfecture d'Ille-et-Vilaine sous le N°35-96-07 pour l'enseignement des premiers secours.







## Fédération Française de Jauvetage et de Jecourisme

Association de Secourisme du Pays de Fougères 12 rue du Mont Saint Michel 35420 MELLE Tél.: 0610770154 - Email: contact@secourisme-paysdefougeres.com www.secourisme-paysdefougeres.com.

# PSE.2

# Premiers Secours en Equipe de niveau 2

### Objectifs de la formation

COMPETENCE 1: PRENDRE EN CHARGE UNE PERSONNE PRESENTANT UNE AFFECTION SPECIFIQUE OU UNE AGGRAVATION DE SA MALADIE, VICTIME D'UNE ATTEINTE CIRCONSTANCIELLE ET PRESENTANT UNE SOUFFRANCE PSYCHIQUE OU UN COMPORTEMENT INHABITUEL.

**Objectif 1.1 :** Prendre en charge une personne présentant une affection spécifique ou une aggravation de sa maladie.

**Objectif 1.2:** Prendre en charge une personne victime d'une atteinte circonstancielle.

Objectif 1.3 : Prendre en charge une personne présentant une souffrance psychique ou un comportement inhabituel.

COMPETENCE 2: ASSURER, AU SEIN D'UNE EQUIPE, L'IMMOBILISATION TOTALE OU PARTIELLE D'UNE PERSONNE VICTIME D'UN TRAUMATISME DU SQUELETTE, LE RELEVAGE ET LE BRANCARDAGE D'UNE VICTIME, EN VUE DE SON TRANSPORT.

**Objectif 2.1:** Mettre en œuvre l'action de secours adaptée, permettant l'immobilisation totale ou partielle d'une victime présentant un traumatisme du squelette.

**Objectif 2.2 :** Assurer, au sein d'une équipe, au relevage et au brancardage d'une victime, en vue de son transport.

COMPETENCE 3 : COORDONNER LES ACTIONS DE SECOURS CONDUITES AU SEIN D'UNE EQUIPE.

**Objectif 3.1 :** Coordonner les actions de secours conduites au sein d'une équipe.

COMPETENCE 4 : EVOLUER DANS LE CADRE JURIDIQUE APPLICABLE A SON ACTION DE SECOURS ET DANS LE RESPECT DES PROCEDURES DEFINIES PAR SON AUTORITE D'EMPLOI.

**Objectif 4.1 :** Identifier l'attitude que doit adopter un équipier secouriste et son comportement dans le respect des procédures définies par la FFSS et le respect des textes réglementaires.

Objectif 4.2 : Indiquer le rôle d'un équipier secouriste, sa mission et les moyens qu'il est susceptible d'utiliser.

COMPETENCE 5 : ASSURER UNE PROTECTION IMMEDIATE, ADAPTEE ET PERMANENTE, POUR SOI-MEME, LA VICTIME, ET LES AUTRES PERSONNES DES DANGERS ENVIRONNANTS.

**Objectif 5.1 :** Assurer la sécurité immédiate, adaptée et permanente d'une équipe de secours, de la victime et des autres personnes lors d'une intervention en utilisant, si nécessaire, les moyens à disposition.

COMPETENCE 6: REALISER UN BILAN ET EN ASSURER LA TRANSMISSION AUX SERVICES APPROPRIES.

**Objectif 6.1 :** Réaliser le bilan d'une victime.

**Objectif 6.2:** Transmettre le bilan d'une victime.

COMPETENCE 7: ADAPTER SON COMPORTEMENT A LA SITUATION OU A L'ETAT DE LA VICTIME.

**Objectif 7.1:** Mettre en œuvre l'action de secours adaptée face à une victime ou plusieurs victimes.





# Fédération Française de Jauvetage et de Jecourisme

Association de Secourisme du Pays de Fougères 12 rue du Mont Saint Michel 35420 MELLE Tél.: 0610770154 - Email: contact@secourisme-paysdefougeres.com www.secourisme-paysdefougeres.com.

# **Inscription Formation PSE.2**

\*champs obligatoires

| *NOM :   |   |                   |
|--|---|-------------------|
| *Prénom :  |   |                   |
| *Date de naissance :/  | /   |                   |
| *Lieu de naissance :   |   |                   |
|  |   |                   |
| *Sexe :  |   |                   |
| *Adresse :   |   |                   |
| *Code Postal :   | *Ville :                                    |                   |
| *N° de téléphone :   | *N° de mobile :                             |                   |
| *Adresse mail :  |   |                   |
| Profession :   |   |                   |
| *Voulez-vous une facture? O *Voulez-vous une attestation de pr | Oui O Non A quel nom ?résence ? O Oui O Non | $\longrightarrow$ |
| *Dates de formation choisie :                                  |   |                   |

## Inscription à retourner...

de préférence par mail à : formation@secourisme-paysdefougeres.com

ou α: ASSOCIATION DE SECOURISME DU PAYS DE FOUGERES 12, rue du Mont Saint Michel – 35420 MELLE



